

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

D'anciens dirigeants de des enquêteurs

LE ministre de la lutte contre la Corruption a saisi le procureur de la République pour faire la lumière sur la gestion de cet établissement d'enseignement supérieur alors sous la direction du Pr Marc-Louis Ropivia, durant la période 2014 à février 2020. Il s'agira de rassembler des preuves d'infractions, d'en rechercher les auteurs, complices pour des faits de détournement de deniers publics, de corruption et enrichissement illicite.

Hans NDONG MEBALE
Libreville/Gabon

DANS l'optique de faire la lumière sur la gestion financière de l'Université Omar-Bongo (UOB) de la période allant de l'année académique 2014-2015 au mois de février dernier, avec pour recteur Marc-Louis Ropivia, le ministre de la Promotion de la bonne gouvernance, de la Lutte contre la corruption et de l'Evaluation des politiques publiques, Francis Nkea Ndzigue, a saisi le procureur de la République près le tribunal de première instance de Libreville, pour l'ouverture d'une enquête pour des faits de détournement présumé de deniers publics, corruption et enrichissement illicite. Selon un document consulté par notre rédaction, le membre du gouvernement "sollicite l'ouverture d'une enquête judiciaire sur la gestion de cette université afin de rassembler toutes les preuves de ces infractions et d'en rechercher les auteurs, complices et toute autre personne impliquée pour qu'ils soient traduits en justice pour détournement des deniers publics, corruption et enrichissement illicite". D'après ce document, ladite enquête porte sur "le paiement des frais d'inscription des étudiants par Airtel Money depuis l'année académique 2014-2015, sur la base d'un contrat avec l'opérateur Airtel, les recettes issues des contrats signés avec les opérateurs installés au sein du campus universitaire et la soustraction frauduleuse de quatre bus de marque Toyota". "Nous avons déjà quelques informations à mi-parcours de l'enquête. La première est que

les enquêteurs ont retrouvé entre les mains du recteur et des autres responsables de l'université, 22 véhicules qu'ils avaient déjà dissimulés, et ces véhicules sont déjà entre les mains de la police judiciaire, section financière. Les enquêteurs ont également

«Au lieu de faire les inscriptions eux-mêmes, comme cela se faisait auparavant au secrétariat général de l'université, ils ont confié la mission à trois opérateurs de téléphonie mobile, qui le font à travers Airtel money, et à qui ils payaient 45 000 000 FCFA».

eux-mêmes les frais d'inscriptions, sachant qu'ils sont près de 30 000, multipliés par les frais de scolarité, cela fait un montant de 1 400 000 000 FCFA minimum. Au lieu de faire les inscriptions eux-mêmes, comme cela se faisait auparavant au secrétariat général de l'université, ils ont confié la mission à trois opéra-

teurs de téléphonie mobile, qui le font à travers Airtel money, et à qui ils payaient 45 000 000 FCFA".

Avant d'ajouter que "toujours sur la somme de 1 400 000 000 FCFA, ils auraient mis en place une commission dans laquelle chaque membre s'attribue des primes. Le recteur par exemple a 12 millions de salaires par mois et 70 millions de primes par an de fonds de souveraineté, soit près de 7 milliards depuis l'année académique 2014-2015". Selon des sources proches du dossier, l'ancien recteur aurait été auditionné durant près de 5 heures la semaine écoulée par les éléments du B2. De nombreux autres responsables auraient été aussi entendus au cours de ces dernières semaines sur la gestion de plusieurs dossiers.



Le ministre de la Promotion de la bonne gouvernance Francis Nkea Ndzigue, six dernières années.

CE QUE L'ON REPROCHE AUX ANCIENS DIRIGEANTS DE L'UOB

- Le paiement des frais d'inscriptions des étudiants par Airtel money depuis l'année académique 2014-2015, sur la base d'un contrat avec l'opérateur Airtel ;
- Les recettes issues des contrats signés avec les opérateurs installés au sein du campus universitaire ;
- La soustraction frauduleuse de quatre bus de marque TOYOTA :
 - Hiace (184L027) ;
 - Coaster (184L297) ;
 - Coaster (184L777) ;
 - Coaster (184L169) ;

par extension, la gestion du parc automobile de l'Université de la période 2013-2014 ;

- L'octroi des avantages indus à certains personnels administratifs et pédagogiques dans le cadre du paiement des primes ;
- Les recettes issues des frais de légalisation des documents par le secrétariat général de l'Université.

L'union D. Maixant MOUSSAVOU

L'UOB dans le viseur

Des paiements sans contrôle

Hans NDONG MEBALE
Libreville/Gabon



entend faire la lumière sur la gestion financière de l'UOB au cours des

ALORS que la reprise des cours pointe à l'horizon (13 juillet) dans les structures d'enseignement supérieur publiques et privées, la gestion financière de l'Université Omar-Bongo (UOB) entre l'année académique 2014-2015 et février 2020 est au cœur d'une enquête judiciaire ouverte par le ministère de la Lutte contre la corruption. " Nous payions effectivement les frais d'inscription par Airtel Money, les 9 000 FCFA comme demandé par l'établissement. Après,

Après l'annonce de l'augmentation des frais d'inscriptions qui étaient brutalement passés de 9 000 FCFA à 35 000 FCFA, les étudiants de l'Université Omar-Bongo s'étaient insurgés en février 2019 contre le rectorat.



Photo: Jean Madouma/L'Union

pour ce qui est des fascicules, on payait cher. Je ne sais pas si les instructions venaient du rectorat, mais je crois que cela venait plutôt des enseignants car, ce sont eux qui nous donnaient des fascicules pour en faire des photocopies. Et on payait jusqu'à 15 000 FCFA pour un seul document", renseigne un ancien étudiant de l'UOB sous couvert d'anonymat. Après l'annonce de l'augmentation des frais d'inscription qui étaient brutalement passés de 9 000 FCFA à 35 000 FCFA, les étudiants de l'Universi-

té Omar-Bongo s'étaient insurgés en février 2019 contre le rectorat. "On a, bien sûr, été surpris par cette augmentation des frais. On nous demandait de payer l'inscription qui est à 35 000 FCFA par Airtel Money, et par la suite l'établissement nous remettait un reçu, puis la carte d'étudiant. Il faut néanmoins rajouter qu'avec autant d'argent on a du mal à comprendre que l'établissement soit toujours aussi mal entretenu", ajoute une étudiante inscrite en 2016.

Une gouvernance décriée

ENA
Libreville/Gabon

INSTITUTION publique à caractère scientifique, technique et culturel dotée de la personnalité juridique et de l'autonomie de gestion financière, l'Université Omar-Bongo (UOB) a pour mission de répondre aux besoins de formation en cadres supérieurs. L'importance des enjeux académiques et les préoccupations connexes diverses qui s'y greffent ont conduit à la dotation d'un budget conséquent pour leur réalisation. En effet, pour continuer à jouer son rôle et répondre aux attentes de la politique de

l'éducation du gouvernement, l'UOB a besoin de mieux se porter, de soigner son image dans un espace national d'enseignement supérieur de plus en plus compétitif. Pour cela, il a besoin des moyens dont l'ampleur est adaptée à ces ambitions. Surtout depuis la montée en puissance des établissements

Depuis des décennies, la situation au sein de la première université du pays n'a de cesse d'être dénoncée.

d'enseignement supérieur privé. Or, depuis des décennies, la situation au sein de la première université du pays n'a de cesse d'être dénoncée. Entre des infrastructures qui ne répondent plus aux normes internationales, des effectifs pléthoriques au sein des différents départements, les conditions de travail difficiles des enseignants ou encore la gestion pour le moins approximative de cette institution, rien ne semble présager des améliorations. À quoi servent donc ces budgets annuels de fonctionnement et d'investissement alloués à la première université du Gabon? Prennent-ils des destinations autres que celles

de leurs affectations normales? Depuis un temps, sans donner des éléments probants d'une gestion scabreuse de l'institution, des voix se sont élevées pour exiger qu'un audit soit commis pour faire la lumière sur des pans essentiels de sa gouvernance de ces dernières années d'autant plus qu'en dehors des milliards de francs engloutis ces dernières années pour cet établissement, des forts soupçons pesaient sur certains hauts responsables. Venant souvent des personnalités soit de la tutelle, soit de l'institution, ces exigences sont loin d'être superfétatoires. C'est qu'à ce niveau, il y a bien du grain à moudre...



Photo: H.N.M/L'Union